


Île-de-France Investissements et Territoires et Soremi acquièrent Ampère Village

Publié le 15/12/2021 à 15:01  Lecture 2 min



Perspective du projet Ampère Village situé à Pontoise dans le Val-d'Oise. © DR

Île-de-France Investissements et Territoires, SEM patrimoniale de la **Région Île-de-France**, s'est associée en co-investisseur minoritaire à la foncière **Soremi** pour l'acquisition du parc d'activités Ampère Village situé à Pontoise, dans le Val-d'Oise.

Anciennement nommé Somag, Ampère Village est un site de production artisanale et industrielle qui a été reconverti par les anciens dirigeants en parc d'activités. Fonctionnant comme un hôtel d'entreprises, le site accueille des PME/PMI à partir de 20 m² et jusqu'à plus de 200 m² avec une mixité d'usage entre des bureaux et des locaux destinés à de l'entreposage.

À travers cette acquisition, les deux foncières s'engagent à rénover l'ensemble du site (12 000 m²) et à le connecter plus étroitement à l'ensemble des acteurs du développement économique local. Ils porteront un programme de travaux sur trois bâtiments. Un bâtiment principal sera réhabilité, et un deuxième subira une opération de démolition/reconstruction. Grâce à cette opération, Ampère Village offrira de nouveaux services à ses occupants comme de la restauration, une crèche, un *showroom* et un espace de coworking.

Le site, qui accueille actuellement plus de 150 entreprises, continuera par ailleurs à être occupé pendant les travaux. Il sera complètement rénové au 2e semestre 2023.

*Île-de-France Investissements et Territoires est présidée par **Alexandra Dublanche**, vice-présidente de la région en charge de la relance, de l'attractivité, du développement économique et de l'innovation. La SEM a été créée en juillet 2020 et associe la Région, la **Banque des Territoires**, la **Chambre de commerce et d'industrie Paris IDF**, la **Caisse d'épargne IDF** et le **Crédit mutuel Arkéa**. Elle concentre ses investissements sur des actifs immobiliers, en complément du marché, prioritairement sur des territoires situés en moyenne et grande couronne.*

De son côté, la foncière patrimoniale Soremi a été créée en 1993 suite à la réalisation d'une résidence étudiante à Saint-Denis avec la participation du conseil régional d'Île-de-France. Présidée par Julien Nessim, elle gère et/ou détient un patrimoine d'environ 200 M€, situé particulièrement en Île-de-France.